

## Malte, les chevaliers et la Franc-maçonnerie

Pierre MOLLIER

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1156>

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006

Pagination : 1-15

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Pierre MOLLIER, « Malte, les chevaliers et la Franc-maçonnerie », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 72 | 2006, mis en ligne le 17 septembre 2007, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1156>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Malte, les chevaliers et la Franc-maçonnerie<sup>1</sup>

Pierre MOLLIER

---

- 1 Mise en forme à Londres en 1717, la Franc-maçonnerie moderne s'est, dans les décennies qui suivirent, diffusée dans l'ensemble de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une rapidité et un succès qui étonnent encore les historiens. Son implantation et son dynamisme à Malte, carrefour d'échanges au cœur de la Méditerranée, n'ont donc a priori rien qui puisse étonner. D'autant que les jeunes aristocrates qui forment l'essentiel de l'Ordre de Saint-Jean où l'on compte une forte proportion de Français, sont bien sûr ouverts à l'esprit de leur temps et notamment aux Lumières. Quant aux loges, en dépit de leur condamnation par le Pape depuis 1738, elles comptent de très nombreux ecclésiastiques parmi leurs membres dans tous les pays catholiques.
- 2 L'intérêt d'une recherche visant à mieux cerner les relations entre la Maçonnerie et les chevaliers de Malte réside, non dans un paradoxe apparent qui d'ailleurs n'existe pas au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dans l'étude de la superposition de deux réseaux de sociabilité qui maillent, chacun à leur manière, une grande partie de l'Europe. Il y a un courant d'échange permanent entre les centaines de commanderies de l'Ordre de Saint-Jean en France, Espagne, Portugal, Italie, Autriche, Allemagne du Sud... et la principauté maltaise. Dans toutes les grandes et moyennes villes des royaumes, les loges échangent entre elles des « garants d'amitié », accueillent les Frères voyageurs, correspondent et tissent ainsi des liens invisibles mais bien réels à travers toute l'Europe. Beaucoup de jeunes chevaliers sont donc initiés lors de la période qu'ils passent à Malte pour leur formation : « les caravanes ». Une fois revenus sur le continent, ils maçonneront et participeront ainsi à cette « République universelle des Francs-maçons » selon la belle expression de Pierre-Yves Beaurepaire.  
I - La Franc-maçonnerie à Malte<sup>1</sup> - Les premières pierres (1730-circa 1750)
- 3 Malte paraît bien être une des plus anciennes terres d'implantation de la Franc-maçonnerie moderne après la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France. En effet, le premier témoignage de l'existence d'une loge dans l'île remonterait à 1730. Ce serait un don que fit, peu avant le 14 février 1730, le Bailli du Brandebourg, Philip Guttenburg

pour la construction d'une maison pour une loge maçonnique à Msida<sup>1</sup>. Même si elle n'a laissé que peu de traces cette présence maçonnique précoce n'échappa pas aux contemporains puisqu'en 1740 l'inquisiteur Ludovico Gualtieri demande à Rome quelle position tenir quant aux Francs-maçons. On lui rappelle la condamnation de 1738 et on l'invite à presser le Grand Maître de l'Ordre, Raymond Despuig, de publier la bulle *In Eminentissimi...* et de sévir<sup>2</sup>. Le Grand Maître expulse alors les chevaliers – français – de Livry et quelques-uns de ses amis pour appartenance à la Franc-maçonnerie. Despuig meurt le 15 janvier 1741 et Pinto qui lui succède, doit bannir quelques mois après, six autres chevaliers de l'île pour avoir participé à des réunions maçonniques<sup>3</sup>.

- 4 Les correspondances avec Rome des inquisiteurs Passionei (1743-1754) puis Salviati (1754-1759) montrent que se posait régulièrement aux autorités religieuses le cas de chevaliers Francs-maçons<sup>4</sup>. Ainsi le 24 septembre 1757, le cardinal Corsini fait part à l'inquisiteur Salviati de ses soupçons quant à la qualité maçonnique des chevaliers Capons, Somma, Pinto – probablement un parent du Grand Maître – Serviene, Vaccene, Abela, Grilert, Micallef, Morelli et Wodworth<sup>5</sup>.

#### 2 - Le procès Lante et *La Parfaite Harmonie* (1756-1776)

- 5 Pendant une vingtaine d'années les incidents se multiplient qui attestent de la présence de la Franc-maçonnerie à Malte et notamment au sein de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Poussé par l'inquisiteur, sur fond de rivalité traditionnelle entre les autorités ecclésiastiques et celles de l'Ordre, le Grand Maître prend régulièrement des mesures – souvent la grave peine du bannissement – contre les chevaliers Francs-maçons. En avril 1776, on passe de la condamnation de principe et des mesures individuelles prises au coup par coup à l'ouverture d'une véritable enquête officielle sur la Franc-maçonnerie à Malte sous la conduite de l'inquisiteur Antonio Lante. Les débuts des investigations se situent, dans un climat chargé, cinq mois après l'élection de Rohan et sept mois après la « révolte des prêtres ». Aussi, en raison du caractère « sensible » du sujet que l'on pressentait, la procédure fut-elle conduite *in camera*, c'est-à-dire dans un relatif secret.
- 6 Le résultat de ce consciencieux travail policier est un rapport<sup>6</sup> d'un grand intérêt sur la situation dans les années 1750 et 1760. Pourtant, très vite l'enquête embarrasse tout le monde... y compris l'inquisiteur qui a la surprise de découvrir trois de ses proches parmi les animateurs des loges ! Les autorités ecclésiastiques – qui avaient probablement appuyé l'initiative dans leur jeu permanent pour endiguer l'indépendance de l'Ordre – apprennent que plusieurs chanoines de la Cathédrale sont maçons. Quant à Rohan qui règne depuis quelques mois seulement, il a l'humiliation de voir son nom cité à plusieurs reprises.
- 7 Non seulement on fait allusion à la qualité maçonnique du Grand Maître, il a en effet été initié en juillet 1756 dans une loge de Parme, mais en plus on cite avec insistance son parent le prince Camille de Rohan dont le palais à La Valette apparaît comme l'un des foyers maçonniques les plus actifs de Malte. On révèle aussi le nom de plusieurs chevaliers, surtout français. Au bout de quelques semaines, les enquêteurs de l'inquisition réalisent qu'ils avaient sous-estimé l'ampleur du phénomène maçonnique sur l'île et dans l'Ordre... Finalement, à la suite d'une « regrettable » erreur de classement le rapport fut « égaré » et ne sera donc pas communiqué à Rome au siège de l'inquisition. Il n'a été retrouvé qu'il y a trente ans dans les archives de la Cathédrale.

- 8 L'un des principaux suspects interrogés dont le témoignage est rapporté, est le chevalier Formosa de Fremeaux. Il explique dans son interrogatoire comment il a été initié en 1756 par une loge qui tenait ses travaux à Msida. Quelques jours après il visite une autre loge animée par le chevalier de Crusyol (Crussol ?) qui siège à Pawla. D'emblée Formosa de Fremeaux paraît un Maçon très zélé, il avoue ainsi qu'il a fait peindre des symboles maçonniques dans sa maison de Zejtun et qu'il a accueilli dans sa résidence de La Valette la tenue d'une loge pour recevoir le chevalier Guasconi venu exprès de Palerme pour être initié. Il donne une description assez détaillée des cérémonies maçonniques.
- 9 Des éléments qu'il expose, on peut déduire que les Maçons de Malte pratiquaient le rite maçonnique alors en usage en France et qu'on appelle aujourd'hui le « Rite Français ». D'ailleurs la patente de la troisième loge citée dans le rapport Lante vient de France. C'est en effet à Toulon le 13 février 1766 que le Frère Beufier de la Louerie donne patente au chevalier de Lincel pour créer à Malte une loge sous le titre distinctif de *La Parfaite Harmonie*. Lincel fait endosser sa patente par un autre chevalier qui sera un Maçon actif jusqu'à la fin du siècle : Ligondès, colonel du régiment de Malte puis chambellan du Grand Maître. Un témoignage jusque-là inconnu permet de confirmer et de compléter le dossier du procès Lante. Il s'agit des carnets de voyage d'un jeune aristocrate allemand : Karl von Zinzendorf.
- 10 Son journal indique qu'il a été reçu maçon à Malte en mars 1766. La loge a alors légèrement changé son titre distinctif puisqu'il la nomme *Saint Jean d'Ecosse du Secret et de l'Harmonie*, fille de *Saint Jean d'Ecosse* de Marseille. Le nom restera. Il cite aussi dans son carnet maltais les noms d'autres membres de la loge, chevaliers de Malte comme lui-même : Ligondès, Crose-Lincel – les deux signataires de la patente – Tommasi, Loras, Litta, Guillet de Monthoux et le frère cadet du prince de Caramanico, le comte d'Aquino qui aurait accompagné Cagliostro pendant ses séjours à Naples, à Malte et en Sicile. Nous retrouverons la plupart de ces noms dans la suite de l'histoire...

### 3 - La loge *Saint Jean du Secret et de l'Harmonie* (1788-1792)

- 11 Après le rapport Lante, l'autre source capitale pour l'histoire de la Franc-maçonnerie à Malte est le dossier envoyé à la Grande Loge d'Angleterre par un groupe de Maçons pour mettre sous son obédience la loge qu'ils venaient de recréer en reprenant le titre distinctif de *Saint Jean du Secret et de l'Harmonie*. Là encore les documents présentent la situation à l'époque de leur rédaction (circa 1790) mais, en avançant les antécédents maçonniques des uns et des autres, ils donnent de nombreuses informations sur les deux décennies qui précèdent. De plus, ces pièces étant internes à la Maçonnerie, elles sont beaucoup plus précises quant aux noms et aux parcours maçonniques des Frères. Disons d'emblée que cette correspondance avec Londres confirme globalement l'esquisse que nous avons pu tracer jusque-là. Les Maçons de Malte écrivent ainsi :

« Dès le début de ce siècle notre association maçonnique, sous le titre distinctif de l'Harmonie et du Secret embrassait et professait tous les degrés de la maçonnerie symbolique. Qu'ensuite, vers l'année 1764, nos Frères se réunirent sous la Doctrine des loges de Saint Jean d'Ecosse par affiliation à celle de Marseille ; que dès lors nous restâmes dépositaires des instructions et rituels symboliques jusqu'aux trois grades d'écossais auxquels on joignit soit par analogie morale, soit par quelque autre convenance ceux de Ch.<sup>er</sup> d'Orient, Ch.<sup>er</sup> du Soleil et de Rose-Croix. Nous conservons dans leur intégrité ces instructions diverses et, outre cela, plusieurs des membres [...] se trouvent décorés des hauts grades de la maçonnerie étrangère ou française ».

- 12 Les Maçons de Malte pratiquent donc une échelle typique de la Maçonnerie française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après les grades traditionnels d'apprenti, compagnon et maître, les Frères travaillent une série de ces hauts grades qui ont été les vecteurs privilégiés de l'ésotérisme et de l'imaginaire chevaleresque au siècle des Lumières. Ces rituels étaient d'ailleurs particulièrement en vogue dans les loges de la France méridionale et notamment à Toulon ou autour de *Saint Jean d'Ecosse* à Marseille. Ainsi le Chevalier du Soleil met-il en œuvre une étonnante symbolique alchimique, quant au Rose-Croix, il se présente comme une tentative de restauration du christianisme primitif en y soulignant la dimension « initiatique ». Les Frères maltais expliquent les circonstances qui les amènent à réveiller une loge qui ne se réunissait plus depuis quelques années :

« Nous Frères Maîtres, Compagnons et Apprentis soussignés, les uns agrégés à l'ancienne loge maltaise connue sous le titre de St. Jean du Secret et de l'Harmonie, les autres dans différentes loges et sous divers systèmes.

Séparés depuis longtemps à regrets de toute association et travail maçonnique, mais désirant d'être réintégrés dans l'ancien exercice d'une règle sage et sainte dont les fondements ni le caractère ne s'effaceront jamais de notre mémoire, nous avons saisis avec empressement l'occasion du passage du Rev.<sup>m</sup> frère Comte de Kollowrat chambellan actuel de S.M. l'Empereur pour reprendre nos anciens exercices sous sa direction »<sup>12</sup>.

- 13 Le grand intérêt de cette correspondance est de donner, pour la première fois, la liste complète des membres d'une loge à Malte. On découvre alors combien la Franc-maçonnerie s'est installée au cœur même de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les sept fondateurs sont tous des chevaliers. On y retrouve beaucoup de vieilles connaissances qui ont entre temps fait leur chemin dans l'Ordre puisque trois sont devenus Grands Croix : Abel de Loras, alors pilier de la langue d'Auvergne et l'un des proches du Grand Maître Rohan, le Bailli Tommasi, l'ancien page de Pinto qui sera Grand Maître dans la période difficile des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle et le comte de Litta. Kollowrat est Grand Prieur de Bohême et l'un des hommes- clefs de Rohan pour les relations avec l'Europe centrale.

- 14 Beaucoup de membres de la loge ne sont pas de simples chevaliers mais des dignitaires de l'Ordre. Trente ans après, Formosa de Fremeaux est encore de l'aventure et il sera rejoint par Ligondès qui devient même Vénérable (président) en 1790. En raison de l'atmosphère de troubles qui croît au début des années 1790, la loge va devenir un pôle de rassemblement des Maçons et en vient à regrouper une quarantaine de Frères. Plus des deux tiers sont des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, les autres sont soit des prêtres, soit des employés de l'Ordre souvent importants comme Doublet qui est le secrétaire du Grand Maître. Bien que Maçon, il n'y a aucune preuve que Rohan ait participé aux travaux de *Saint Jean du Secret et de l'Harmonie*. En raison de sa position il est même très probable qu'il s'en abstint. Mais plusieurs indices laissent à penser qu'il vit la loge avec une relative sympathie ou en tout cas, *a minima*, avec une neutralité bienveillante<sup>13</sup>. Tout en invitant à ne pas en tirer de conclusions hâtives, Alain Blondy note « l'immense majorité des chevaliers qui jouèrent, d'une façon ou d'une autre, un rôle sous le principat de Rohan, appartenait à la Maçonnerie »<sup>14</sup>.

II - Les chevaliers de Malte : un réseau maçonnique européen ? 1 - La Maçonnerie relie Malte aux capitales européennes

- 15 Si la Franc-maçonnerie connaît un succès certain tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'île et dans Saint Jean de Jérusalem, elle est aussi un élément du lien entre Malte et les différents lieux de pouvoirs en Europe. Les chevaliers voyagent beaucoup. Jeunes, ils

quittent leur terre natale pour aller faire « leurs caravanes » et passer au moins la période obligatoire à Malte. Ensuite, leur carrière dans l'Ordre les conduit à regagner le continent pour prendre en charge une commanderie en France, Italie, Espagne, Autriche... Mais ils reviendront régulièrement dans l'île pour défendre leurs intérêts auprès du siège magistral et obtenir une charge ou une fonction plus importante. Sans compter le personnel diplomatique de l'Ordre que l'on trouve auprès des différentes cours catholiques ou les chevaliers qui s'emploient pour quelques temps dans les marines nationales, soit aux états-majors, soit dans les grands ports ! Il y a bien plus de chevaliers de Malte un peu partout en Europe que sur l'île.

- 16 Ce cosmopolitisme des chevaliers, qui devient même alors une sorte de type littéraire, ne pouvait que rencontrer celui de la Franc-maçonnerie. Les loges sont en effet par essence – et notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle – un lieu de contacts, d'échanges, de « commerce » au sens ancien du mot. Vocation que pose l'article premier du texte fondateur de la Franc-maçonnerie moderne *Les Constitutions* d'Anderson (1723) : « *la Maçonnerie [doit être] le Centre de l'Union et le moyen de nouer une amitié fidèle parmi des personnes qui auraient pu rester perpétuellement étrangères* ». Les Frères – de Malte ! – du chevalier des Grioux devaient bien connaître ce précepte ici rappelé par le fidèle d'un autre culte, quoique que son genre de dévotions n'ait pas été étranger à bien des « messieurs de la Religion »<sup>16</sup>, Casanova qui explique ainsi dans ses *Mémoires* :
- « Tout jeune homme qui voyage, qui veut connaître le grand monde, qui ne veut pas se trouver inférieur à un autre et exclu de la compagnie de ses égaux dans le temps ou nous sommes, doit se faire initier dans ce qu'on appelle la Franc-maçonnerie »<sup>17</sup>.
- 17 Habitées par l'idée du temps de l'unité de l'humanité et par leur aspiration à l'utopie d'une fraternité universelle, les loges du siècle des Lumières s'attachent scrupuleusement à nouer des contacts avec les Francs-maçons d'autres villes et d'autres pays. Par leur mode de vie itinérant, les Frères chevaliers ne pouvaient qu'être très sensibles à cette perspective.
- 18 Les liens maçonniques sont continus entre Malte et les grands ports français de la Méditerranée : Toulon et Marseille. Entre 1760 et 1780, les chevaliers de Ligondès, du Boscage, de Vintimille, de Seillons, de La Tour du Pin, de Pontévès et de Chabriant maçonnent entre Toulon et Malte<sup>18</sup>. Pendant la même période les loges de Marseille au premier rang desquelles *Saint Jean d'Ecosse*, verront régulièrement sur leurs colonnes les commandeurs de Malte : La Durane de Piolin, Hana, Vincencini<sup>19</sup> Foresta et Vilhena<sup>20</sup>, quant au jeune apprenti de la loge, Toring,... il est « à Malte ». Le cas le plus singulier qui est resté dans les annales est celui de la loge de Narbonne animée par les Chefdebien d'Armissan. L'aîné des fils est initié à Malte pendant ses « caravanes », lorsqu'il revient à Narbonne il y crée une loge avec ses frères (les baron, abbé et chevaliers de Chefdebien), qui ne compte pas moins de treize chevaliers de Malte sur les quarante-huit membres de l'atelier<sup>18</sup>. Chefdebien est un maçon passionné en contact avec son cousin d'Aigrefeuille qui, lui, correspond avec les Frères les plus avertis dans les mystères de l'Ordre – maçonnique – à Paris, Lyon et même en Allemagne.
- 19 Alain Blondy rapporte aussi le cas *Saint Jean de Jérusalem*<sup>21</sup> qui, entre Saône et Rhône, autour du commandeur Tulle de Villefranche, réunit plusieurs chevaliers à tel point que les Frères de Lyon ne l'appellent que « *la loge de Malte* »<sup>22</sup>. Le 13 décembre 1766, nous retrouvons à Strasbourg, le jeune chevalier Karl von Zinzendorf que nous avons laissé maçonner à Malte. Il participe alors aux travaux de la loge *La Candeur* où il a été introduit par un autre chevalier de Saint Jean de Jérusalem, le Frère Flachslanden,

second surveillant de l'atelier<sup>20</sup>. *La Candeur* est une véritable plaque tournante vers l'Allemagne et l'Europe centrale<sup>21</sup>.

- 20 Lorsque la loge *Saint Jean du Secret et de l'Harmonie* se reforme en 1788, elle se montre très soucieuse d'établir de solides relations avec l'Angleterre. La correspondance multiplie les formules d'allégeance à la Grande Loge de Londres. Les Frères mettent en avant le « Révérend.<sup>me</sup> frère Comte de Kollowrat [... qui nous a] déterminé à reprendre sous le régime de la Suprême Loge d'Angleterre nos travaux ». C'est lui qui est chargé de présenter et de défendre le dossier devant les anglais avec lesquels il semble avoir un contact privilégié<sup>22</sup>. Mais le Frère de Kollowrat n'est pas seulement le garant de l'axe Londres-Malte, il entretient aussi des relations étroites avec d'autres foyers maçonniques européens. Ainsi, quelques années auparavant il a été un acteur d'un événement important pour les Maçonneries française et allemande. On a en effet la surprise de découvrir sur le « *Tableau des députés composants le Convent Général des Francs-maçons réunis sous le Régime rectifié assemblés à Wilhelmsbad depuis le 16 juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1782 [...] Le Rev. Fr. Comte de Kolowrat Liebstein, Chambellan de S.M. Impériale, in O. Fr. Franciscus Eq. Ab Aquila fulgente, muni des pleins pouvoirs du Chapitre de St. Hypolite à Vienne & de Hermandstadt en Transylvanie* »<sup>23</sup>.
- 21 Introduit auprès de la Grande Loge d'Angleterre, le Frère chevalier Kollowrat est aussi un familier de la Maçonnerie germanique. Mais les contacts internationaux de la loge maltaise ne vont pas se limiter là. Au moment même où les Frères tentent de s'établir sous la protection anglaise, quelques-uns des membres les plus éminents de l'atelier maçonnique en constitution créent parallèlement, à Rome, une autre loge sous l'obédience, cette fois, de Paris. On trouve en effet dans les archives du Grand Orient de France le dossier de *La Réunion des Amis Intimes*<sup>24</sup> dont le Vénérable en 1789 est... le bailli Abel de Loras et qui compte parmi ses membres le comte de Kollowrat et le chevalier Guillet de Monthoux, neveu et fils adoptif de Loras.
- 22 Cette situation illustre à la fois la mobilité des hauts cadres de Malte dans l'Europe des Lumières et la manière dont le nouveau réseau maçonnique double et complète l'ancien réseau maltais. A la fin des années 1780 la – principale ? – loge de Malte, qui semble une sorte d'annexe d'une partie de la direction de l'Ordre, est donc en contact avec les centres maçonniques de Londres, Paris et Rome, avec quelques connexions en Allemagne et en Autriche. Là encore il faut se garder de toute surinterprétation. Cependant on ne peut s'empêcher de noter que Loras et Kollowrat sont, au sein de Malte, les chefs du parti qui souhaitent soustraire l'Ordre de l'influence directe et prédominante de Versailles.
- 23 Le Grand Maître en était venu à ne plus prendre une décision de quelque importance sans l'aval du ministère français. Les adversaires du « parti français » souhaitaient redonner un peu de liberté à l'Ordre en rééquilibrant les influences des puissances auxquelles il était soumis notamment en tentant de préserver ses relations avec la cour de Naples, avec en arrière-plan l'Espagne, et en faisant rentrer dans le jeu méditerranéen de nouveaux acteurs comme la Russie ou... l'Angleterre. Ainsi il est fort probable que le rattachement de *Secret et Harmonie* à Londres à l'initiative de Kollowrat ne réponde pas seulement à des motifs maçonniques.
- 24 L'affaire va cependant mal finir. Loras<sup>25</sup> est à Rome en 1789, il représente alors l'Ordre auprès du Pape comme « Chargé d'Affaire ». Il aspire d'ailleurs à être nommé ambassadeur de Malte en titre. Certes, la double condition de représentant de l'Ordre

Souverain de Saint Jean de Jérusalem auprès du Saint-Siège et de Vénérable Maître en chaire d'une loge du Grand Orient pouvait poser problème aux esprits chagrins<sup>25</sup>. Mais c'est surtout ses relations avec Cagliostro qui le perdront. Cité en bonne place dans l'enquête que l'Inquisition mène sur le « Grand Cophte » de la « Maçonnerie Egyptienne », il est obligé de fuir de nuit à Naples où il se réfugie. Il rejoint ensuite Malte où il essaye, avec un succès mitigé, de revenir en grâce auprès du Grand Maître Rohan.

## 2 - Trois bonnes raisons de maçonner pour les chevaliers

- 25 Le cosmopolitisme auquel les chevaliers étaient, en quelque sorte, prédisposés, est un des facteurs qui explique leur relatif engouement pour la Franc-maçonnerie mais il n'est pas le seul. Il y a aussi l'esprit du temps et Alain Blondy a raison de souligner que la qualité maçonnique d'un chevalier de Malte au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a finalement... pas de signification particulière. Les chevaliers sont simplement comme les jeunes gens aisés de tous les temps qui ont des loisirs pour s'intéresser aux nouveautés de leur époque. Certes ils ne pouvaient pas ignorer la condamnation pontificale mais force est de constater qu'elle n'effrayait plus grand monde. « *La bulle que le Pape a donné contre les Francs-maçons ne suffira peut-être pas pour abolir cette confrérie, s'il n'y a pas d'autre peine que la crainte de l'excommunication. La cour de Rome applique si souvent cette peine qu'elle est aujourd'hui peu capable de retenir* » répondait sans illusion le Cardinal Fleury à son ambassadeur à Rome<sup>26</sup> !
- 26 Outre l'esprit du temps – « *tout le monde en est* »<sup>27</sup> écrivait Marie-Antoinette à sa sœur – il y a deux autres facteurs, plus inattendus, qui expliquent l'engagement maçonnique des chevaliers de Malte. Le premier touche aussi, bien que dans un autre registre, à la mentalité de l'époque. Certaines loges huppées sont simplement des carrefours de la sociabilité nobiliaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la *Société Olympique* émanation de la loge *L'Olympique de la Parfaite Estime* compte neuf princes, treize ducs, cinquante-cinq marquis, cinquante-sept comtes, dix-neuf vicomtes, treize barons... dont dix-sept chevaliers de Malte, parmi lesquels le grand Suffren. Les loges *La Candeur* très liée aux Orléans ou *Le Contrat Social* alignent aussi leur lot de Maltais.
- 27 On découvrirait des situations similaires en province, certes sur un moindre pied. Ainsi à Toulouse, si l'on trouve plusieurs chevaliers de Malte sur les colonnes de la loge *La Vérité Reconnue*, c'est d'abord parce qu'elle est un point de rencontre de l'aristocratie locale. Elle est en effet « *de loin la plus exclusive des loges de la ville puisque son tableau ne comprenait que magistrats, militaires et gentilshommes, qu'elle ne comptait aucun roturier et que la noblesse d'épée y avait nettement le pas sur la noblesse de robe.* »<sup>28</sup>.
- 28 Un troisième, un dernier motif, plus subtil, voire plus mystérieux, explique encore la présence des chevaliers en loge : l'intérêt manifeste de certains pour l'illuminisme et l'ésotérisme chrétien. On ne reviendra pas ici sur les relations de Loras avec Cagliostro. Mais il est aussi singulier de noter la relative sur-représentation des Maltais dans les loges professant le Régime Ecossais Rectifié : Chefdebien à Narbonne, Aigrefeuille à Montpellier puis à Paris, du Bourg et Guibert à Toulouse, Virieu et La Croix de Sayve à Grenoble, Monspey à Lyon... Quant à Kollowrat, il participe, mais Chefdebien et Virieu y étaient aussi, à l'événement fondateur du Régime : le Convent de Wilhelmsbad. Or le Régime Ecossais Rectifié et son Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte se veulent une restauration de la vraie chevalerie au service des mystères les plus essentiels du christianisme. Ses structures sont celles d'un Ordre de chevalerie ; ses cérémonies et ses instructions sont censées expliquer les relations entre Dieu, l'homme

et l'univers par la médiation de Jésus-Christ et des esprits intermédiaires. C'est donc une maçonnerie très typée que pratiquent ces chevaliers de Malte.

- 29 Les travaux du Convent de Wilhelmsbad apportent d'ailleurs un témoignage intéressant sur les spéculations ésotériques de certains chevaliers de Malte. Lors des débats autour de la question de savoir si les Templiers étaient détenteurs de connaissances occultes, le Frère Willermoz fait un parallèle avec l'Ordre de Malte et évoque le cas de chevaliers versés dans ces questions. L'argument qui est alors discuté est la présence dans la structure même de l'Ordre du Temple d'éléments qui renvoient à la symbolique des nombres si importante dans la Franc-maçonnerie en général et dans la gnose professée par ces maçons théosophes en particulier :

« On observe qu'à l'époque de sa plus grande splendeur, il a été divisé en neuf Provinces, gouvernées chacune par un Chef Provincial, que le nombre de ces neuf chefs, correspondant à celui des fondateurs, complète avec son Grand Maître Général le nombre dix, & quelques-uns attribuent à ce nombre d'exprimer de grandes choses : cette observation, assez indifférente à mon sujet, sera peut-être méprisée & persiflée par quelques-uns, & peut-être elle fixera aussi l'attention de quelques-autres ; quant à moi, je l'abandonne à chacun selon le sens qu'il y voudra attacher, en remarquant seulement que lorsque l'on veut vérifier l'origine et le but d'un Ordre ou d'une Société, on ne doit négliger aucune des clefs qui peuvent aider à cette vérification ; en remarquant encore que l'Ordre de Malte, qui a pris naissance dans le même lieu & presque à la même époque, paraît institué sur la même base qu'il conserve encore, quoiqu'il y ait des langues de cet Ordre qui ont cessé d'être en activité, & qu'aujourd'hui même, il est représenté à Malte par 9 piliers ou chefs d'Ordre sous différentes dénominations, lesquels avec leur Gr. Maître donnent 10 &, dans les Chapitres Généraux, par 27 représentants, qui avec le même Gr. Maître complètent 28, ce qui revient au même ; cette conformité paraît intéressante, & peut-être pourrait-on parvenir à en trouver dans les anciennes archives de cet Ordre quelques causes plus intéressantes encore, je connais plusieurs de ses membres qui en sont persuadés »<sup>30</sup>.

- 30 Ces propos intéressants ont été tenus en petit comité devant au moins trois chevaliers de Malte : les Frères – en Maçonnerie – *Eques a Capite Galeato* (Chefdebien), *a Circulis* (Virieu) et *ab Aquila Fulgente* (Kollowrat). Qui ne dit mot consent ! Les Maltais cherchaient peut-être aussi dans les hauts grades de la Maçonnerie une chevalerie idéale – rêvée ? – qu'ils pensaient ne plus trouver dans la vie quotidienne de l'Ordre<sup>31</sup>.
- 31 Sociales ou « ésotériques », quelles que soient les raisons intimes qui les conduisent en loge, les chevaliers maçonnet ensuite un peu partout en Europe. Que les travaux auxquels ils se livrent soient dans l'esprit de l'*Encyclopédie* ou qu'ils annoncent la quête romantique, l'appartenance à une loge est d'abord pour les chevaliers de Malte une façon d'être dans leur siècle, une modalité qui les relie au présent de leur temps. Mais, en s'inscrivant dans cette nouvelle sociabilité, fille plus ou moins légitime des Lumières, ils participent de fait à une grande mutation des esprits et à une révolution « *que tout semblait annoncer et que personne cependant ne prévoyait* »<sup>32</sup> selon la juste remarque du Frère de Ségur.
- 32 Il faut se garder de tout anachronisme. Si beaucoup de loges du XVIII<sup>e</sup> siècle ont une sensibilité aux idées nouvelles, elles ne peuvent en aucun cas être considérées dans leur ensemble comme une aile militante du *parti philosophique*. Aussi, la qualité maçonnique de nombreux chevaliers de Malte ne doit-elle pas être interprétée comme une conversion aux idées de Voltaire et de Diderot.

- 33 Un courant de la Maçonnerie, et il semble bien représenté à Malte, relève plus d'une sensibilité pré-romantique, voire même de ce qu'il faut bien appeler les « anti-Lumières ». L'initiation maçonnique est alors probablement vécue comme une manière de renouer avec la véritable essence chevaleresque de l'Ordre. La forte présence de la Maçonnerie au plus haut niveau de Saint Jean de Jérusalem a suscité, dès les années 1790, des commentaires sur un « complot maçonnique » qui aurait influencé la direction de l'Ordre et finalement entraîné la chute de Malte. C'est lui attribuer une unité de pensée et d'action qu'elle n'a – hier comme aujourd'hui ! – jamais eue. Ainsi, deux des chevaliers Maçons les plus notables, Loras et Dolomieu, se sont durement combattus au point que si la Maçonnerie a pu d'une certaine manière fragiliser l'Ordre c'est plus par des querelles internes que par un mythique complot !
- 34 En revanche, on constate que la loge maltaise, avec ses ramifications dans les principales capitales européennes, regroupe des chevaliers qui défendent des positions assez proches au sein de Saint Jean de Jérusalem. Il semble donc bien que la Maçonnerie ait servi à structurer une sorte de « parti » dont les deux figures de proue seraient Loras et Kollowrat, parti qui eut une audience sur le principat de Rohan et tenta de jouer un rôle après 1797. Un temps en effet, c'est « *le bailli de Loras qui, ayant subjugué le Grand Maître, dirigeait [...] la politique de Malte* »<sup>1</sup>.
- 35 Ainsi, la « loge des chevaliers » eut probablement une influence dont la nature réelle et le poids sont difficiles à évaluer dans les équilibres entre les puissances parmi lesquelles Malte essaya de défendre son rang dans le concert méditerranéen.

## NOTES

1. - Nous remercions pour leur accueil et leurs conseils la Société d'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte et le conservateur de ses archives et de sa bibliothèque, M. Hugues Lépolard. Notre gratitude va aussi à notre ami Jean-Claude Momal qui nous a assistés dans cette recherche et avec qui nous préparons une prosopographie des Chevaliers de Malte Francs-maçons au XVIII<sup>e</sup> siècle qui prolongera cette étude. Enfin, nous nous sommes beaucoup appuyés sur le beau livre d'Alain Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII<sup>e</sup> siècle, des dernières splendeurs à la ruine*, Bouchene, Paris, 2002.

2. - Cité par A.J. Aegius, *History of Freemasonry in Malta 1730-1998*, Valletta, Malta, 1999, p. 8. L'auteur renvoie à la cote suivante dans les archives de l'Ordre de Saint-Jean conservées aux Archives Nationales de Malte : AOM 1187, p. 227.

3. - AIM, Lettere della Suprema Congregazione, 27 (1739-1783), f°54 : « In ordinea quanto Vostra Signoria ha esposto rispetto alla Società dei Liberi Muratori [...] questa Supreme Sagra Congregazione non ha guidicato espediente di trasmetterle altro se non che diversi esemplari della Constitutione Pontifica, con cui la detta società fu già proibita e condannata [...] Proceda contra quelle persone che usassero tuttavia di fare simili adunanze o ascrivarsi alla mentovata compagnia », cité par A.J. Aegius, *op.cit.*, p. 9.

4. - *Political state of Great Britain*, Vol. LIX, Londres, 1740, p. 427. Cité par Desmond Caywood, "Freemasonry and the Knight of Malta", in *Ars Quatuor Coronatorum*, Vol. 83, Londres, 1971, p. 72.
5. - Cf. A.J. Aegius, *op.cit.*, pp. 10-11.
6. AIM, Corr. 30, f° 309, cité par A.J. Aegius, *op.cit.*, p. 11.
7. - Cf. John Montalto, *The Nobles of Malta 1530-1800*, Midsea Books Ltd, Malta, 1979. John Montalto y consacre un chapitre entier (XIX-Freemasonry) à la présentation et à l'analyse de ce document remarquable. La cote de la pièce dans les archives de l'inquisition à Malte est A.I.M. Ms. Processo Lante.
8. - Les frères Zinzendorf ont été étudiés au profane par Christine Lebeau dans sa thèse publiée sous le titre : *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, CNRS éditions, Paris, 1996. Nous remercions Pierre-Yves Beaurepaire qui nous a indiqué cette référence découverte par Helmut Watzlawick dans le cadre des travaux qu'il conduit autour de la publication des carnets de voyage de Zinzendorf.
9. - Bibliothèque-Archives de la Grande Loge Unie d'Angleterre, Dossier St. John's Lodge of Secrecy and Harmony, serial number 1136, pièce 20/D/6, f°2 : « Lettre adressée par les Frères de Malte à la Grande Loge – des « modernes » – à Londres, le 24 avril 1792 ». Cette correspondance est en français.
10. - *Idem*, pièce 20/D/2. Lettre du 30 juin 1788.
11. - Indices de deux ordres : la mauvaise volonté qu'il mit à suivre les injonctions répétées du Saint-Siège et de l'Inquisition à sévir contre les Maçons ; les carrières brillantes que firent dans l'Ordre la plupart des membres de la loge.
12. - Alain Blondy, *op. cit.*, p. 274.
13. - Ainsi Jean Potocki qui connaissait bien Malte pour y avoir été reçu chevalier en 1778 et y avoir séjourné quelques temps, faisait dire à l'un des héros de son extraordinaire roman *Le Manuscrit trouvé à Saragosse* : « Je suis entré dans Malte avant d'être sorti de l'enfance [...] je pouvais donc, et je puis encore, prétendre aux premières dignités de l'Ordre. Mais comme on y parvient que dans un âge avancé, et qu'en attendant je n'avais absolument rien à faire, je suivis l'exemple de nos premiers baillis, qui, peut-être, eussent dû m'en donner un meilleur. En un mot, je m'occupais à faire l'amour ». Edition établie par René Radrizzani, cinquante troisième journée, Histoire du commandeur de Toralva, Edition José Corti, Paris, 1990, p. 535. Nous remercions Pierre Lachkareff de nous avoir signalé cette savoureuse référence. Sur cette image dans la littérature, on pourra aussi lire les pages que Claire Eliane Engel consacre à leur place dans les romans de l'Abbé Prévost, *Les Chevaliers de Malte*, Les presses contemporaines, Paris, 1972, pp. 249-253.
14. - Charles Porset, « Casanova Franc-maçon », in *Chroniques d'Histoire maçonnique*, n°49, Paris, 1998, p 5.
15. - *Tableau général des Frères qui composent la R<sup>É</sup> Loge de St. Jean de la Marine, sous le titre distinctif de la Parfaite Harmonie, constituée à l'Orient de Toulon le 20 avril 1764, arrêté le 14 mars 1785 [1785]*.
16. - Jacques Choisey, *La Respectable Loge de Saint Jean d'Ecosse, Mère Loge Ecosaise à l'Orient de Marseille, entre 1762 et 1787*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1986, p. 47 et 49.
17. - *Tableau des Frères qui composent la T.R. Loge Saint Jean d'Ecosse, à l'Orient de Marseille [...] 1784, [imprimé]* Bib. GODF AR 113-2 pièce 517.
18. - Rite Primitif, *Tableau de la première [loge] du Rite Primitif en France*, Narbonne, 1790.
19. - Dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rapprochement entre la Franc-maçonnerie et les ordres de Chevalerie est un lieu commun, aussi y eut il plusieurs

loges répondant au titre de Saint Jean de Jérusalem, celle créée à Nancy en 1772 existe toujours, sous l'obédience du Grand Orient de France.

20. - Alain Blondy, *op. cit.*, p. 267.

21. - Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, Manuscrit 5437, *Registre des procès-verbaux de la loge de la Candeur constituée mère des loges du Grand Orient de Strasbourg*, f° 176. Nous remercions Pierre-Yves Beaurepaire de nous avoir signalé cette référence.

22. - Pierre-Yves Beaurepaire, *L'autre et le Frère, l'étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Honoré Champion, Paris, 1998, et notamment la chapitre IX : « La Candeur, orient de Strasbourg : un creuset maçonnique », pp. 399-443. Au début des années 1770, il y aura sur les colonnes un autre Maltais, le chevalier de Brühl.

23. - En effet le registre du Grand Secrétaire de Londres comprend plusieurs lettres avec Kollowrat, notamment sur les affaires de Naples où la Maçonnerie avait été interdite, qui dénotent une connaissance réciproque des deux correspondants. Cf. : Desmond Caywood, *op. cit.*, p. 76.

24. - Grand Prieuré des Gaules, *Les Cahiers verts*, Paris, 2005, Les Convents du Régime Ecosais Rectifié, n° spécial hors série, pp. 144-146.

25. - Les archives de la correspondance du Grand Orient de France pour cette époque sont aujourd'hui conservées au Cabinet des manuscrits. BnF, FM<sup>2</sup> 575.

26. - Loras a mauvaise réputation et les historiens sont souvent très critiques à son égard. Sans vouloir ouvrir un procès en réhabilitation, on peut cependant discuter deux points qui expliquent cette sévérité : d'abord il apparaît comme l'un des principaux acteurs du parti de fait hostile à la France, qualité forcément désagréable aux oreilles d'une historiographie principalement française, ensuite la plupart des témoignages sur sa personnalité émanent de son ennemi juré, néanmoins Frère en chevalerie et en maçonnerie, Dolomieu.

27. - Celui qui sera finalement nommé, Camille de Rohan, présentait aussi cette double qualité.

28. - Pierre Chevallier, *Le Sceptre, la Crosse et l'Equerre sous Louis XV et Louis XVI, 1725-1789*, H. Champion, Paris, 1996, p. 76.

29. - Cité par Pierre Chevallier dans : *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, Fayard, Paris, 1974, t.I, p. 209. La source est : Paul Vogt d'Hunolstein, *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, Dentu, Paris, 1864.

30. - Michel Taillefer, *La Franc-maçonnerie Toulousaine : 1741-1799*, Commission d'Histoire de la Révolution Française/ENSB-CTHS, Paris, 1984, p. 133.

31. - « Préavis du Fr. ab Eremo, Gr. Chancelier de la II<sup>e</sup> [province ...] sur la question concernant la légitimité de la filiation de l'O. du T. avec notre système actuel [...] », Grand Prieuré des Gaules, *Les Cahiers verts, Les Convents du Régime Ecosais Rectifié*, n° spécial hors série, pp. 53-54.

32. - Pierre Mollier, *La Chevalerie maçonnique : imaginaire chevaleresque, légende templière et Franc-maçonnerie au siècle des Lumières*, Dervy, Paris, 2005.

33. - *Mémoires du Comte de Ségur*, Tome II, p. 95. Il n'était pas Maltais mais a laissé une belle description de sa réception dans l'Ordre de Saint Lazare en mettant en regard cette cérémonie vénérable et la marche du siècle.

34. - Alain Blondy, *op. cit.*, pp. 258-259.

---

## RÉSUMÉS

La rapide diffusion de la Franc-maçonnerie moderne en Europe a concerné l'île de Malte par l'intermédiaire des Chevaliers de l'Ordre de Malte, jeunes aristocrates sensibles aux idées de leur temps. L'intérêt de cette étude est de montrer la superposition de deux réseaux de sociabilité qui s'étendent à une grande partie de l'Europe et les liens permanents entre l'île de Malte et les loges des différentes villes des pays européens, par le biais des commanderies de l'Ordre.

The quickly modern Freemasonry's diffusion in Europe has concerned island of Malta by the agency's knights of Malta's Order, young impressionable to their time's ideas. The interest of this study is to show superposition of two sociableness's networks which extended to a great part of Europe and permanent's ties between malta and different european countries's cities by the way of commanderies's Order.

## INDEX

**Mots-clés** : franc-maçonnerie, réseaux, Malte, chevaliers

## AUTEUR

**PIERRE MOLLIER**

Bibliothèque et Archives du Grand Orient de France